

**Commission Recherche**

**Mardi 10 mars 2026**

En Salle des actes Bât A33 — Campus Talence Peixotto

La Commission Recherche est composée de 40 membres en exercice. La séance est présidée par **Jean-René CAZALET**.

PRÉSENTS (27)	PROCURATIONS (12)	EXCUSÉS (1)
<b>Collège 1 (14)</b>		
CAZALET Jean-René BEDEL Aurélie BONIFACE Katia BONIS Evelyne BRUNEAU Vincent DULUC Dorothée MALBERT-SAYSSET Nathalie RAISSY Jasmin RAVAINE Serge SENEGAS Marc-Alexandre WEYNANS List	QUINTARD Bruno BORDE Pascal SALVO Francesco	
<b>Collège 2 (7)</b>		
GUEDON/GRACIA Alexandrine PEYRAUBE Nicolas PHILIPPOT Gilles PLISSONNEAU Gersende	BESSEDE Emilie LASSERE Jean-Paul STOEFFLER Quentin	
<b>Collège 3 (6)</b>		
BELTZUNG Fanny PECASTAINGS Gilles	BOURQUI Romain EL HAMRANI Dounia FLAVIER Hugo PINSOLLE Julie	
<b>Collège 4 (1)</b>		
MAUNOURY Pierre		
<b>Collège 5 (3)</b>		
BERTIN Thomas CAPDEVILLE Cécile TAN Sisareuth		
<b>Collège 6 (1)</b>		
	BOURSIER Claudia	

Collège 7 (4)		
VIATEUR Marine VILLERONCE Anielle	RAULIN Lili	CHERON Antonin
Personnalités extérieures (4)		
KAJFASZ Éric LAVIALLE Olivier DANEY Davis BRUNNER Roxanne		
Membres de droit		
		LEWIS Dean

Jean-René CAZALETTS vérifie que le quorum est atteint pour statuer sur l'ensemble des points soumis au vote de la Commission.

Il constate que la majorité des membres sont présents ou représentés.

La séance est ouverte à 14 h.

## ORDRE DU JOUR

**Approbation des procès-verbaux des séances du 13/11/2025 et du 05/02/2026**

*Pour délibération*

*M. Jean-René CAZALETTS, vice-président en charge de la recherche*

**Désignation d'un membre de la Commission Recherche pour siéger au sein de la Commission de l'orientation de l'action sociale (COAS)**

*Pour délibération*

*M. Jean-René CAZALETTS, vice-président en charge de la recherche*

**Organisation administrative en soutien à la recherche : pôle Recherche, International, Partenariats, Innovation (RIPI)**

*Pour information*

*Mme Laurence QUEMARD, directrice de la Direction de la recherche et de la valorisation (DRV)*

**Présentation du dispositif Chaire Impulsion**

*Pour information*

*Mme Juliette GAILLOT*

**Budget d'animation scientifique des départements de recherche 2026**

*Pour information*

*M. Adrien POURTIER, responsable du service d'appui à l'animation scientifique des départements — DRV*

➤ *Point reporté à la séance de la Commission recherche du 12/05*

**Éthique et réglementation des projets de recherche**

*Pour information*

Mme Nora ARDITI, chargée d'affaires réglementation et éthique recherche —  
DRV

**Comité d'éthique de la recherche de l'université (CER-UB) : bilan 2025**

*Pour information*

M. François RIC, président du CER-UB et Mme Nora ARDITI

**1 — Approbation des procès-verbaux des séances du 13/11/2025 et du 05/02/2026**

*Pour délibération*

**Intervenant :** Jean-René CAZALETs, vice-président en charge de la recherche

**Documents :** Procès-verbaux du 13/11/2025 et du 05/02/2026 soumis à l'approbation de la commission

Jean-René CAZALETs précise que Mme BEDEL (vice-président Interdisciplinarité) et lui-même, votent également pour chaque sujet soumis au vote en raison de leur qualité d' élu de la Commission recherche.

VOTE PV 13/11/2025 :

3 abstentions

0 contre

36 pour

VOTE PV 05/02/2026 :

1 abstention

0 contre

38 pour

Les procès-verbaux du 13/11/2025 et du 05/02/2026 sont approuvés.

**2 — Désignation d'un membre de la commission recherche pour siéger au sein de la commission de l'orientation de l'action sociale (COAS)**

*Pour délibération*

**Intervenant :** Jean-René CAZALETs, vice-président en charge de la recherche

**Document :** Présentation de la COAS

Jean-René CAZALETs informe que M. Sisareuth TAN s'est porté candidat pour siéger au sein de la COAS. Il constate qu'aucun autre élu présent ne souhaite ajouter sa candidature.

Jean-René CAZALETs soumet donc la candidature de M. Sisareuth TAN aux élus de la Commission recherche qui l'approuvent comme suit :

VOTE :

0 abstention

0 contre

39 pour

### 3 — Organisation administrative en soutien à la recherche : le pôle recherche, international, partenariats, innovation (RIPI)

*Pour information*

**Intervenants** : Jean-René CAZALETS, vice-président recherche et Laurence QUEMARD, directrice de la direction de la recherche et de la valorisation (DRV)

**Document** : Organisation adm soutien recherche-CR10mars2026

Jean-René CAZALETS rappelle que l'université représente 54 000 étudiants et 6 000 personnels. Il souhaite proposer aux élus des présentations permettant une acculturation sur le fonctionnement administratif de l'UB. Un focus sera d'abord fait sur le domaine recherche, mais il souhaite que d'autres pôles soient présentés ultérieurement.

Laurence QUEMARD assure la présentation de l'organisation administrative de l'université.

Éric KAJFAZS rebondit sur la présentation de l'offre de service d'animation scientifique (DRV) et souligne une interaction forte entre biologie-santé et technologie, alors que les sciences humaines et sociales semblent laissées à part. Or de plus en plus de questions sociétales sont abordées en biologie-santé et technologie. Il trouverait bénéfique que des questions soient discutées entre toutes les disciplines.

Jean-René CAZALETS rappelle les actions interdisciplinaires, notamment les RIE qui ont été lancés précédemment. Il propose que soit réalisée une présentation d'un ou deux programmes lors d'une prochaine séance afin d'illustrer ce côté interdisciplinaire.

Laurence QUEMARD ajoute que la présence des animateurs scientifiques dans un seul service n'implique pas un cloisonnement des sites. Il existe bien des échanges entre animateurs, ce qui crée des passerelles et des opportunités de mutualisation entre départements. Elle évoque par exemple des journées communes à plusieurs départements.

### 4 — Présentation du dispositif Chaire impulsion

*Pour information*

**Intervenant** : Juliette GAILLOT, chargée du programme Chaires

**Document** : CR\_Chaires\_IdEx\_Mars-2026

Juliette GAILLOT rappelle que ce dispositif est co-porté par la vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'action sociale, Mme Graziella GOGLIO et le vice-président en charge de la recherche.

Juliette GAILLOT assure la présentation du dispositif via le support joint et informe les élus de la commission qu'ils seront sollicités afin d'expertiser les dossiers.

Jasmin RAISSY regrette que la présentation, qui s'adresse à un public mixte, n'ait pas utilisé une formulation plus inclusive. Elle souhaite connaître le ratio femmes/hommes des responsables scientifiques des projets retenus.

Elle souligne également que le calendrier de ce dispositif coïncide avec la fin des périodes de sélection pour les comités d'attribution des postes (CAC), ce qui laisse peu de temps aux enseignants-chercheurs pour examiner ces dossiers en plus de leurs autres obligations.

Juliette GAILLOT répond que sur les 6 projets retenus, il y a 2 chercheuses en porteuses principales. Il y a aussi des chercheuses associées dans les équipes des autres projets, mais elle ne connaît pas le ratio. Elle reconnaît les contraintes de calendrier évoquées.

Jasmin RAISSY rappelle que certains calendriers sont imposés par le ministère quand d'autres, comme celui de ce dispositif, sont imposés par l'UB. Elle suggère de réfléchir à des ajustements pour les prochaines campagnes afin de permettre aux professeurs (collège 1 de la CR) de disposer d'un temps suffisant.

Jean-René CAZALETS précise que le prérequis pour être évaluateur est d'être susceptible d'encadrer des doctorants donc le vivier potentiel d'expert dépasse les seuls membres du collège 1 de la commission.

Marc-Alexandre SENEGAS demande plus d'informations sur la mise en œuvre de ce dispositif Chaire « Impulsion » et notamment le rôle des départements. Il se demande si ce sont aux départements d'identifier les porteurs potentiels.

Juliette GAILLOT précise que les départements ont été invités à travailler sur des thématiques stratégiques. Ils ont été encouragés à créer ensemble leurs projets et à identifier le meilleur porteur. L'objectif est d'installer une chaire de recherche pour un personnel, qui doit permettre de faire prendre de l'envergure à la thématique choisie, dans l'objectif de rayonnement local et d'aider à constituer une équipe autour du lauréat.

Jean-René CAZALETS ajoute qu'un projet correspond à un candidat identifié, répondant aux critères, qui s'engage à répondre à un appel d'offres ERC au cours de sa chaire. Ce dispositif doit lui permettre de candidater à d'autres appels d'offres. L'originalité du dispositif est de développer de la valeur ajoutée en interne, plutôt que de faire venir d'autres équipes.

Éric KAJFAZS demande s'il sera possible de prévoir une courte présentation des 4-5 projets finaux en commission recherche, avant leur évaluation.

Jean-René CAZALETS le confirme mais ne souhaite pas une présentation par les porteurs eux-mêmes afin d'éviter que cela ne puisse influencer le jugement des membres qui auront la charge de l'examen des dossiers.

Olivier LAVIALLE salue le fait que la stratégie du dispositif soit définie en lien avec les grands thèmes de recherche et orientations de l'UB. Sur la notion de tutelle, il rappelle que des unités associées aux départements n'ont pas la tutelle de l'UB et ne peuvent donc pas émarger au dispositif. Il le regrette et suggère la plus grande clarté sur ce point dans les communications sur ce dispositif.

Jean-René CAZALETTS précise que les chaires « Innovation » s'appuient sur des domaines déterminés tandis que pour les chaires « Impulsion », les départements devaient eux-mêmes faire leurs choix stratégiques. Il confirme que l'ensemble de ces chaires concerne les unités sous tutelle UB, ce qui exclut en effet les unités propres de l'INRAE, bien qu'elles soient associées aux départements.

Vincent BRUNEAU demande s'il existe des bilans sur des dispositifs antérieurs équivalents.

Juliette GAILLOT confirme qu'un bilan a été réalisé sur la période 2014-2024, pour les chaires « Senior », « International » et les chaires de pré-recrutement.

Jean-René CAZALETTS précise que ces dispositifs concernaient des personnels extérieurs à l'UB qui étaient recrutés dans ce cadre, contrairement aux Chaires « Impulsion » qui visent à valoriser des travaux et des équipes en interne. Il n'y a donc pas de bilan pour l'instant sur ce type de dispositif.

Evelyne BONIS indique avoir découvert ces dispositifs très tardivement et regrette des dysfonctionnements dans la communication. En tant que directrice d'unité, elle indique ne pas avoir été prévenue par son département. Elle souhaiterait une feuille de route plus précise sur le rôle à jouer par les départements et la manière d'opérer les choix. Elle aimerait connaître les départements desquels sont issus les 6 projets pré sélectionnés.

Jean-René CAZALETTS explique que les départements ont en effet été chargés de cette communication. Il reconnaît ce problème récurrent de diffusion des informations.

Juliette GAILLOT précise que la consigne était que les discussions soient engagées au niveau des départements pour définir les thématiques au cœur de leurs stratégies, avant d'identifier des laboratoires précis. Tous les départements et directeurs d'unité ont été conviés à des réunions de présentation.

Olivier LAVIALLE se demande si le fonctionnement sera équivalent pour de prochaines éditions, et ce qui est envisagé pour lever ces difficultés. Il pense que la stratégie de ne pas passer par un appel à projets est très intéressante.

David DANAY aimerait connaître le fonctionnement sur d'autres dispositifs, comme les chaires « Junior ».

Juliette GAILLOT répond que la chaire « Impulsion » fait figure d'exception, s'agissant d'une identification en interne. Mais, la chaire « Attractivité » nécessite un appel à projets. Pour la chaire « Innovation », il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt pour détecter les intentions de personnels.

Éric KAJFAZS demande comment les thématiques remontées au ministère sont définies pour les Chaires professeur junior (CPJ) et si cela mérite un échange en commission recherche.

Laurence QUEMARD explique que ce sujet était travaillé jusque-là dans le cadre du plan de gestion des emplois, entre les départements, la vice-présidence RH et la vice-présidence Recherche. Cela n'a jamais été discuté dans le cadre de FORESITE, ni au sein du comité de développement. Elle pense qu'il

faudrait un échange avec les ONR, pour voir dans quels domaines programmer des CPJ. Elle n'est cependant pas sûre que les CPJ perdurent.

#### 5 — Budget d'animation scientifique des départements de recherche 2026

*Pour information*

**Intervenant :** Mme Laurence QUEMARD et M. Adrien POURTIER

**Document :**

Point reporté à la séance du 12/05/2026 de la Commission recherche.

#### 6 — Éthique et réglementation des projets de recherche

*Pour information*

**Intervenants :** Nora ARDITI, chargée d'affaires réglementation et éthique recherche

**Document :** Présentation Commission recherche 20260310

Nora ARDITI présente ce point via le support de présentation joint. Elle passe ensuite la parole à Yvonne JANSEN pour la présentation de la partie CER-UB et propose de répondre à l'issue à l'ensemble des questions.

#### 7 — Comité d'éthique de la recherche de l'université (CER-UB) : bilan 2025

*Pour information*

**Intervenants :** Yvonne JANSEN, vice-présidente du CER-UB

**Document :** Présentation du bilan 2025 du CER-UB

Yvonne JANSEN assure la présentation de ce bilan 2025.

David DANÉY souhaite avoir des précisions sur les délais de retour des avis du CER-UB. Il s'interroge également sur l'articulation entre le volet RGPD, notamment le sujet du stockage des données, et l'analyse faite par le CER-UB sur le volet éthique.

Yvonne JANSEN répond qu'aucun avis n'est donné par le CER-UB sur la conformité en matière de RGPD. La demande est à déposer en parallèle auprès du service contrats de recherche et valorisation au sein de la Direction de la recherche, qui instruit la partie RGPD des dossiers du domaine recherche. Concernant les délais de traitement du CER-UB, cela dépend du dossier, mais s'il est bien construit, l'avis peut être rendu sous 2-3 semaines au plus vite.

Jean-René CAZALETS confirme que cela peut être très rapide et remercie pour cela le CER-UB car cela permet de lancer des projets assez vite.

Sur la partie RIPH, Katia BONIFACE souhaite savoir s'il y a des avancées dans les échanges entre l'UB et le CHU pour simplifier l'articulation des actions entre les 2 établissements lorsque la promotion est assurée par le CHU (mise en place de contrat par exemple).

Laurence QUEMARD répond que l'université et le CHU ont signé en septembre 2025 la convention constitutive du CHU de Bordeaux. Il s'agit d'un accord-cadre qui donne des principes au niveau de la recherche et souhaite répondre à un enjeu de simplification de différents process. Elle informe que le CRBSP (comité pour la recherche en matière biomédicale et de santé publique) va se remettre en place prochainement (comité réuni pour la dernière fois en 2018), au sein duquel ces travaux pourront être déclinés. L'objectif est de pouvoir intensifier le dialogue, en vue d'une convergence.

Fanny BELTZUNG comprend que le CER-UB ne se prononce pas sur la question du stockage de données en général. Mais elle souhaite savoir si le recours aux outils proposés par l'UB (par exemple, *File Sender* ou le *Cloud* de l'UB), a fait l'objet d'une évaluation par le CER et s'ils ont été déclarés compatibles pour une utilisation dans le cadre d'activité de recherche, en conformité avec le RGPD. Ou s'il serait nécessaire de soumettre cette question à d'autres instances.

Yvonne JANSEN répond que de nombreux dossiers posent la question de la gestion des données. Les rapporteurs font alors des commentaires sur le sujet, mais l'aspect « conformité » n'est pas dans le périmètre du CER. Elle pense que les outils proposés par l'UB devraient être homologués et n'a jamais constaté de problèmes sur les données déposées sur ces outils. Pour des données en lien avec la santé, les enjeux sont différents, mais elle ne peut se prononcer sans confirmation du DPO.

Fanny BELTZUNG demande s'il est prévu une intervention du DPO pour présenter son activité dans une future séance de la commission recherche.

Jean-René CAZALETS répond qu'une telle présentation est en effet envisageable.

Laurence QUEMARD précise que c'est un sujet à aborder en lien avec le RSSI. Elle indique qu'il n'y a pas d'entrepôt à l'UB qui soit homologué HDS (hébergeur de données de santé), contrairement au CHU. Il n'est pas prévu que l'UB en développe un pour son compte.

## Questions diverses

Jean-René CAZALETS informe que les laboratoires vont être renouvelés au 1<sup>er</sup> janvier 2029. La campagne d'évaluation devrait courir entre début 2027 (lancement officiel de la campagne) et le printemps 2028. Les dossiers d'auto évaluation des unités seront a priori à transmettre au printemps 2027.

Les unités devront donc débiter le travail autour de leur projet, notamment sur le volet restructuration des équipes/labo, à compter de septembre 2026.

Le HCERES revient à une procédure semblable à celle antérieure à 2007 : chaque laboratoire constituait son dossier comme il le souhaitait avec seulement quelques indications très générales à suivre. Cependant, si chaque laboratoire a ses propres indicateurs, il sera difficile de pouvoir faire une analyse globale à l'échelle de l'UB et du site. Pour cette raison, il souhaite mettre en place un groupe de travail préparatoire à la campagne d'évaluation, amené à réfléchir notamment sur ce volet « indicateurs ». Il

souhaite qu'il soit constitué de quelques membres de la commission recherche ainsi que de représentants des départements de recherche.

La DRV et la vice-présidence recherche viendront compléter ce groupe pour les accompagner dans l'exercice. Il faudra, selon lui, trouver une voie intermédiaire entre le fait d'avoir quelque chose de très formaté et une vision plus souple, adaptable et flexible. Il ne s'agit pas en effet de tomber dans un carcan rigide, comme c'était le cas dans les précédentes campagnes du HCERES.

Il invite les membres de la CR intéressés pour participer à ce groupe de travail à se manifester. Il rappelle que les guides d'évaluation ont été mis à disposition sur son site par le HCERES.

Il propose de refaire un point sur ce sujet à la Commission recherche du mois de mai, une fois que le groupe de travail aura été constitué.

Olivier LAVIALLE indique qu'il y aura une question d'articulation entre des indicateurs discutés à l'échelle des unités UB, mais aussi des ONR.

Laurence QUEMARD explique que l'UB est tutelle dépositrice des dossiers pour une cinquantaine de laboratoires. Quelques dossiers (env. 10) seront remontés par d'autres tutelles dont l'INRAE. Le guide d'évaluation des unités de recherche précise que les indicateurs doivent faire l'objet d'un échange entre tutelles en amont. Cet échange peut se faire dans le groupe de travail et dans le cadre de FORESITE.

Jean-René CAZALETS pense que les précédents tableaux HCERES, pourront servir de base en veillant à les simplifier et les rendre exploitables.

Éric KAJFAZS revient sur la question de la gestion des données. Il demande s'il existe un partage des bonnes pratiques au sein des différents organismes et l'université.

Laurence QUEMARD répond que cela a déjà fait l'objet d'un échange au niveau de FORESITE, le site étant désormais labellisé « Atelier de la donnée ». Elle évoque aussi le COPIL « Gouvernance de la donnée », qui traite également de ces questions de données à l'échelle du site.

Jean-René CAZALETS salue le benchmark réalisé par Nora ARDITI sur les pratiques de promotion de projets RIPH. A voir s'il est possible d'aller plus loin, avec une démarche similaire sur le volet RGPD car les organismes ont déjà développé des outils au niveau national.

Olivier LAVIALLE rajoute que l'INRAE est également concerné par la réglementation RIPH mais n'apparaît pas dans le benchmark présenté. Nora ARDITI confirme qu'elle a également prévu de solliciter le service compétent de l'INRAE.

**La séance est levée à 16 h 20.**

**Dean LEWIS**  
**Président de l'Université de Bordeaux**

